VILLE DE
LA VERRIÈRE

Collecte des déchets



La collecte des déchets sur la ville de La Verrière est géré au niveau de l'agglomération Saint-Quentin-En-Yvelines

Télécharger le calendrier de collecte des déchets

Des solutions pour réduire vos déchets

Si vous souhaitez changer de bac, UN SEUL ET UNIQUE LIEN - cliquez ici

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu le 3ème jeudi du mois pour les immeubles et bâtiments collectifs.

Pour les pavillons, il faut prendre rendez vous pour enlever les encombrants : https://sqy.fr/encombrants

Consignes de collecte des encombrants:

Les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers (2 m3 maxi).
Ces objets, de taille raisonnable, doivent être portables par deux personnes et ne pas encombrer le passage.

• Ferraille
• Matelas, sommiers et meubles (privilégiez la reprise par le magasin lors d'un nouvel achat)
• Bois d'ameublement

Les objets refusés* sont (liste non exhaustive) :

- Produits toxiques (phytosanitaires, huiles, peintures...)
- Déchets dangereux (bouteille de gaz, verre brisé, fenêtres...)
- Gravats, plâtre, sanitaires
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques -D3E (Réfrigérateurs, TV, lave-linge,...)

* Acceptés sous conditions en déchetterie, se renseigner auparavant.

Liens utiles

SQY Déchets
Télécharger le calendrier de collecte des déchets 2027

Contact

Plus d'infos : SQY Déchets

dechets@sqy.ff

Tél. 0 800 078 780